

GIP AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE COMMUNICANT

Siège social : 34, place des Corolles – 92079 Paris-La Défense

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/10/2017

PROCES VERBAL

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Validation du procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 26/06/2017**
- 2. Bilan des adhésions / retraits de membres du GIP**
- 3. Point de sortie 2017 & Budget 2018**
- 4. PMT 2019-2021**
- 5. Clôture trimestrielle au 30 septembre 2017**
- 6. Retour d'expérience sur l'appel de fonds 2017**
- 7. Questions complémentaires : rétro-planning actualisé de la consultation**

Sont présents ou représentés en qualité d'administrateurs :

- Martial MONFORT, Président du CA
- Christopher MENARD
- Denis MATHIEU
- Christophe JOUGLET
- Sébastien DUMAS
- Jean-Claude MUTSCHLER
- Bruno LACHAUSSEE
- Patrick RICCI BONOT

Nicolas ALAZET est excusé et a donné pouvoir à Christopher MENARD.
Martial MONFORT a donné pouvoir à Christopher MENARD

Le quorum est donc atteint.

Sont également présents :

- Gilles DESCRETTES du cabinet GININI mandaté par le GIP pour la gestion des opérations financières et comptables
- Anne-Marie MOUNIER conseil au GIP
- Sophie NICOLLET intervenant en appui au secrétariat du GIP.

- 1. Validation du procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 26/06/2017**

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26/06/2017 est validé en séance.

2. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP

Adhésions en 2016 :

- Adhésion de la régie municipale de Laruns (CA du 20/10/2016 ; courrier en date du 24 juin 2016)
- Adhésion en cours de Systèmes Electriques Insulaires (CA du 14/12/2016)

Adhésion en 2017

- Electricité de Mayotte pourrait être intéressée par une adhésion et a pris contact avec Le Président du GIP et Denis Matthieu. Electricité de Mayotte est membre de l'Unelec. Son adhésion devra être proposée en Assemblée Générale.

Demande de retraits en 2016 :

- Retrait de la Régie Communale d'Electricité de Gattières (CA du 20/10/2016 ; courrier en date du 4 juillet 2016)
- Retrait de la Régie GAZELEC (CA du 24/12/2016 ; courrier en date du 17 octobre 2016)

Demande de retraits en 2017 :

Aucune demande de sortie en 2017 à date

1. Point de sortie 2017 et budget 2018

Les hypothèses prises pour l'exercice 2017 sont les suivantes :

- aucun déploiement n'est prévu pour les ELD,
- les travaux de qualifications sont toujours en cours.
- l'organisation des services achats a été revue.

Les hypothèses pour l'exercice 2018 sont les suivantes :

- Démarrage du déploiement pour les ELD
- Travaux de qualification des compteurs en forte baisse malgré des travaux de redesign nécessaires.

Les coûts de la fonction achats représentent :

- 94,7 % des coûts du GIP en 2016
- 95,6 % des coûts du GIP dans les prévisions 2017
- 94,3 % des coûts du GIP au budget 2018

Ils sont constitués des éléments suivants :

Qualification des matériels Linky :

Les coûts liés aux travaux de qualification baissent significativement même si les travaux de redesign notamment nécessitent des ressources encore importantes en 2018 :

	Réel 31/12/2016	Budget 2017	Point de sortie 2017	Ecart	Budget 2018
Coûts de la fonction achats	8 814	6 315	6 199	-116	4 801
Coûts de qualification	8 289	4 800	4 797	-3	2 890

En synthèse, les travaux de qualification passent de 8,3 millions d'€ en 2016 à 4,8 millions d'€ en 2017. Le budget prévisionnel des qualifications est de 2,9 millions d'€ pour 2018.

Coût de la prestation d'achat

La baisse des coûts fixes pour 2017 est liée à la ré-internalisation par Enedis de la partie achat (faite au 01/06)

La synthèse des coûts variables de la prestation d'achat est la suivante :

	Réel 31/12/2016	Budget 2017	Point de sortie 2017	Ecart	Budget 2018
Coûts de la fonction achats	8 814	6 315	6 168	-147	4 372
Coût de la prestation d'achat	349	1 412	1 339	-73	1 457
<i>Coûts fixes</i>	<i>198</i>	<i>193</i>	<i>155</i>	<i>-38</i>	<i>140</i>
<i>Coûts variables ENEDIS</i>	<i>151</i>	<i>1 219</i>	<i>1 184</i>	<i>-35</i>	<i>1 296</i>
<i>Coûts variables ELD</i>			<i>-</i>	<i>0</i>	<i>3</i>
<i>Coûts variables SEI</i>			<i>1</i>	<i>1</i>	<i>17</i>

A noter : un processus de mise à disposition des montants des achats réels de chaque ELD devra être mis en place pour 2018.

Coût du programme Linky

La synthèse des coûts du programme Linky est la suivante :

	Réel 31/12/2016	Budget 2017	Point de sortie 2017	Ecart	Budget 2018
Coûts de la fonction achats	8 814	6 315	6 199	-116	4 355
Coûts Programme Linky	177	104	32	-72	26

Coût de la fonction support

Les coûts de la fonction support sont constitués des coûts internes Enedis (Gouvernance du GIP, Support interne Juridique, DFAA – Initialisation et suivi, DFAA – Notation des fournisseurs) et des coûts externes (Comptabilité/Fiscalité/Gestion/Trésorerie, Commissaires aux comptes). Ces coûts représentent :

- 5,3 % des coûts du GIP en 2016
- 4,4 % des coûts du GIP au budget 2017
- 5,7 % des coûts du GIP au budget 2018

En synthèse, le point de sortie 2017 est cohérent par rapport au budget. Le budget 2018 est en baisse du fait de la baisse des coûts de qualification et du report du déploiement des ELD en 2018.

	Réel 31/12/2016 12 mois	Budget 2017 12 mois	Point de sortie 2017 12 mois	Ecart	Budget 2018 12 mois
Produits d'exploitation (contribution des membres)	9 310	6 650	6 456	-194	4 645
Coûts d'exploitation	9 310	6 650	6 456	-194	4 645
Coûts de la fonction achats	8 814	6 315	6 168	-147	4 372
Coûts de qualification	8 289	4 800	4 797	-3	2 890
Coût de la prestation d'achat	349	1 412	1 339	-73	1 457
<i>Coûts fixes</i>	198	193	155	-38	140
<i>Coûts variables ENEDIS</i>	151	1 219	1 184	-35	1 296
<i>Coûts variables ELD</i>			-	0	3
<i>Coûts variables SEI</i>			1	1	17
Coûts Programme Linky	177	104	32	-72	26
Coûts de la fonction support	496	334	288	-47	273
Internes à ENEDIS	426	251	205	-47	189
Extérieurs à ENEDIS	71	83	83	0	84
Résultat	0	0	0	0	0

Le budget 2018 du GIP est à date validé par les membres du Conseil d'Administration et sera proposé à l'Assemblée Générale.

2. PMT 2019-2021

Le budget 2019-2021 est en baisse constante. Les coûts de qualification restent significatifs.

	Point de sortie 2017 12 mois	Budget 2018 12 mois	PMT 2019 12 mois	PMT 2020 12 mois	PMT 2021 12 mois
Produits d'exploitation (contribution des membres)	6 456	4 645	4 299	4 087	3 468
Coûts d'exploitation	6 456	4 645	4 299	4 087	3 468
Coûts de la fonction achats	6 168	4 372	4 023	3 823	3 223
Coûts de qualification	4 797	2 890	2 575	2 575	2 575
Coût de la prestation d'achat	1 339	1 457	1 422	1 222	622
<i>Coûts fixes</i>	155	140	140	140	140
<i>Coûts variables ENEDIS</i>	1 184	1 296	1 236	979	379
<i>Coûts variables ELD</i>	-	3	13	65	65
<i>Coûts variables SEI</i>	1	17	33	38	38
Coûts Programme Linky	32	26	26	26	26
Coûts de la fonction support	288	273	276	264	245
Internes à ENEDIS	205	189	193	180	161
Extérieurs à ENEDIS	83	84	84	84	84
Résultat	0	0	0	0	0

3. Clôture trimestrielle au 30 septembre 2017

En ce qui concerne la trésorerie, en synthèse, sur l'exercice 2017, les flux de trésorerie ont été les suivants :

Montants (en €)	Q1 2017	Q2 2017	Q3 2017
Trésorerie d'ouverture	323 755	330 121	311 435
+ Encaissements ELD	6 582	-	167 764
Flux liés aux membres du GIP	6 582	-	167 764
- Paiements à ENEDIS	-	- 520	-
- Paiements aux fournisseurs externes	-	-	68 964
Flux liés aux fournisseurs	-	520	- 68 964
- Décaissements de TVA / CVAE	-	- 18 166	- 15 348
- Frais bancaires	- 216	-	- 21
Autres encaissements/décaissements	- 216	- 18 166	- 15 348
Trésorerie de clôture	330 121	311 435	394 887
Variation mensuelle	6 366	- 18 686	83 452

La clôture trimestrielle au 30 septembre 2017 confirme le point de sortie 2017 ; pas d'alerte particulière.

4. Retour d'expérience de l'appel de fonds 2017

Au 30 septembre 2017, le total encaissé est de 121 276 € ce qui représente 22% du total facturé (564 046 €). Il reste donc 78% à encaisser en valeur.

La relance sera effectuée avant mi-octobre par rappel téléphonique aux représentants des membres concernés.

Point sur la déclaration des PDL Actifs :

A ce jour, seuls environ 40% des ELD ont transmis le nombre de PDL C5 Actifs au 1er janvier 2017 (malgré l'article 11 de la convention constitutive). En conséquence, les appels de fonds 2017 ont été établis et adressés aux ELD sur des bases estimées.

Il est proposé d'amender la fin de l'article 11 de la convention constitutive du GIP selon les termes suivants afin de ne pas rendre ce genre de situation bloquante : « ... au plus tard le 30 mars de cette même année. En l'absence de réponse, une progression forfaitaire de 5 % du nombre de PDL C5 Actifs sera attribuée afin de déterminer la contribution de l'année en cours. ».

Le taux proposé est volontairement dissuasif pour inciter les membres à déclarer leur PDL.

La modification de la convention constitutive sera proposée à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

5. Questions complémentaires : rétro-planning actualisé de la consultation

L'ensemble des documents nécessaires à la consultation ont été transmis par les ELD. Le lancement de la consultation est prévu si possible en date du 16/10/2017.

Le retroplanning présenté concerne uniquement les compteurs.

Les ELD ont précisé que l'achat des concentrateurs se fera hors GIP. Les ELD consulteront directement les fournisseurs. A partir d'avril 2018, les ELD prévoient de réaliser des tests SI pour éprouver la sécurité et envisage un volume significatif de concentrateur à partir de 2019.

Proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Point sur les demandes d'adhésion / sorties du GIP présenté par Gilles Descrettes
- Clôture financière présentée par Gilles Descrettes
- Approbation du budget du GIP pour l'exercice 2018 sur proposition du Conseil d'administration présentée par Gilles Descrettes
- Point d'information sur l'avancement d'Enedis présenté par Martial Monfort
- Point d'information sur l'avancement des ELD : présentation globale de la stratégie présentée par une ELD avec en support la direction des achats
- Proposition de modification de la convention constitutive (article 11) présentée par Christopher Menard
- Points divers

5. Questions diverses.

Enedis souhaiterait que les ELD présentent leur stratégie concernant les concentrateurs.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 16 octobre 2017 de 14h à 16h.

Aucun point additionnel divers n'étant soulevé, la séance est levée.